RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GIP Compétences
Académie de Versailles
APPRENTISSAGE

CFA de l'académie de Versailles

BP AGENT TECHNIQUE DE SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS

UFA Jules Verne - 2 Rue de la Constituante 78500 Sartrouville

OBJECTIFS

L'agent de prévention et de sécurité assure la protection des marchandises, des locaux, des équipements techniques et éventuellement des personnes. Il surveille les lieux à un poste fixe ou en effectuant des rondes .
Il connaît l'emplacement des installations à surveiller et vérifie le bon fonctionnement des moyens de protection mis en place.
Il intervient également en cas d'inondation ou d'incendie et donne les premiers secours aux personnes blessées. Il fait appel aux services compétents (police, gendarmerie, pompiers) et rédige un compte rendu d'accident.
Il travaille seul ou en équipe, le jour ou la nuit, le week-end. Il travaille en uniforme sauf dans le cadre de la protection de personnes ou de la surveillance contre le vol des locaux commerciaux.

CONTENU

- Environnement juridique des transports :
Repérer une infraction et la qualifier, mettre en évidence ses limites de compétence par rapport à l'infraction repérée et envisager ses suites juridiques.
- Environnement économique et géographique des transports:
Identifier, caractériser, comparer et situer des données relatives à l'évolution économique et géographique des transports
- Prévention sur le terrain :
Savoir mettre en place, en relation avec une équipe, un dispositif de protection, de canalisation de foule ou de surveillance et savoir faire un compte-rendu critique faisant ressortir les améliorations possibles.
Mettre en place un dispositif d'intervention comportant, le cas échéant, le constat d'une infraction, une interpellation et son suivi, et l'assistance aux personnes victimes d'un accident.
- Français/ Histoire géographie :
Produire et analyser des discours de nature variée ;
Produire et analyser des supports utilisant des langages différents ;
Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser ces discours et ces supports ;
Construire une réflexion personnelle fondée sur des documents, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle
- EPS: entrainement physique et foncier
Comprendre les mécanismes et les fonctions anatomiques et physiologiques mis en jeu au cours de l'effort.
Planifier le contenu et le rythme des séances d'entraînement physique pour y parvenir, et le modifier, le cas échéant, pour tenir compte d'éventuels dysfonctionnements.
Atteindre un niveau de performances physiques dans les disciplines suivantes : Course en continu, Parcours avec obstacles, Exercices de dynamique musculaire

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 850 h

DATES

Date de début : 01 septembre 2024
Date de fin : 30 août 2026

PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (ex V)
Être titulaire d'un CAP/BEP de préférence dans le domaine de la sécurité.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (ex IV)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
BP Agent Technique de Sécurité dans les Transports

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Exemples de métiers : agent de sûreté ferroviaire, agent de prévention et de sécurité, agent de sécurité et incendie, agent d'exploitation et de sûreté aéroportuaire, agent de surveillance…

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Fiche RNCP 964

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième ou dernière année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Sécurité
- Transport, Logistique

CONTACT

Mme Nathalie Deguil
Mail : nathalie.deguil@ac-versailles.fr
Tél : 01 61 04 13 08

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois
charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.
Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.
Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.